

ÉDITO



Le début de mon mandat a été un peu difficile. Le passage de témoin avec le président précédent n'ayant pas eu lieu et son assistante ayant démissionné 3 mois après ma prise de fonction, je me suis appuyé sur les associations locales pour remettre sur la bonne voie le MASE. Je tiens à remercier ici tous ceux et celles qui ont œuvré pour la continuité de services pour nos adhérents.

Durant ces deux ans de mandat, nous avons renoué des liens étroits avec l'UIC, notre partenaire majeur, mais également avec l'OPBTP, le SNCT (Syndicat National de la Chaudronnerie et la Tuyauterie) et l'UIMM. Avec l'UIC, nous avons repris les contacts avec le VCA (système de management de la sécurité très développé en Belgique et aux Pays-Bas) afin d'examiner comment nous pourrions envisager au niveau européen une coopération ou une alliance avec d'autres pays. Nous avons aussi présenté le MASE à l'INRS et à des représentants des CARSAT. Nous nous sommes rapprochés du GEHSE, système de management de la sécurité utilisé dans la logistique pétrolière et les réseaux de stations-service. Nous avons transformé la formation initiale menant à l'agrément des auditeurs ainsi que le mode de renouvellement de cet agrément par un audit de supervision de l'auditeur en situation. Ce processus d'agrément plus rigoureux que précédemment est un élément important assurant une meilleure crédibilité à notre certification. A l'international, le MASE Côte d'Ivoire est devenu officiellement la 9^{ème} association MASE début juin et les premières certifications sont attendues d'ici fin 2017.

Le MASE Sénégal commence quant à lui le processus de formation des entreprises intervenantes et du COPII. Il rejoindra la famille MASE dans un second temps quand les entreprises intervenantes inscrites dans la démarche seront prêtes.

En Nouvelle-Calédonie, des contacts avec 2 producteurs de nickel convaincus du bien-fondé de la démarche MASE permettent d'imaginer la création d'un MASE local dans le futur. Au Maroc, les contacts noués il y a un an lors de PREVENTICA Casablanca doivent être redynamisés. Plusieurs grands donneurs d'ordre (Saint-Gobain, Engie, Areva...) ont été approchés.

En ce qui concerne le futur, il faut finaliser ce qui a été initié ces deux dernières années. Il faut aussi concrétiser la vision et la feuille de route du MASE décidée lors du dernier Conseil d'Administration national. La vision du MASE est d'être le système de références des entreprises (EU et EI) dans l'industrie et les services, pour garantir durablement la santé et la sécurité des salariés dans le respect de l'environnement. Dans la feuille de route qui concrétise cette vision, il me paraît important de faire mieux connaître le MASE auprès des Pouvoirs Publics (Ministères, DREAL...) et d'ouvrir le MASE à d'autres secteurs industriels (automobile, aéronautique, industrie alimentaire, industries à risques autres que celles dans lesquelles nous sommes bien implantés). Nous n'avons pas eu le temps de creuser ces pistes. Un effort supplémentaire sur la communication externe doit aussi être entrepris.

Le MASE est une belle fédération d'associations qui a bien grandi depuis 20 ans. Les résultats montrent l'efficacité du système de management. L'avenir sera celui que nous construirons ensemble avec rigueur et enthousiasme.

Patrick GUERARD

Président de l'association MASE



QUELQUES CHIFFRES

Au 1^{er} juin 2017
MASE Atlantique représente :

76
Entreprises engagées

237
Entreprises certifiées

16
Entreprises Utilisatrices

DATES À RETENIR

Suivi semestriel juin 2017 :

La saisie sera possible du 11 juillet au 15 septembre 2017 sur le site «www.mase-asso.fr».

Vos indicateurs seront à arrêter au 30/06/17.

Conférence 10 octobre :

Performance et prévention - Etudes de cas présentées par l'OPBTP

INFORMATIONS MASE ATLANTIQUE

Nouvelle Entreprise Utilisatrice : La société ALSETEX située à Précigné(72), spécialiste des systèmes et services pyrotechnologiques dédiés au maintien de l'ordre et à la sécurité civile, est une nouvelle entreprise utilisatrice de MASE Atlantique depuis le 3 mai dernier.

Déménagement des bureaux de MASE ATLANTIQUE : toujours situés au 1^{er} étage du bâtiment accueil de la centrale EDF de Cordemais, l'équipe du MASE Atlantique a aménagé dans de nouveaux locaux, plus grands, début mars.

INFORMATIONS MASE NATIONAL

L'élection du nouveau Président MASE s'est tenue lors du Conseil d'Administration MASE National le 12 Juillet dernier : **M. Didier Mené a été élu Président MASE** (Naphtha Chimie-Pdt de Mase Méditerranée)

Protocole d'accord MASE / GEHSE : MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises) et le GEHSE (Guide Entreprise Hygiène Sécurité Environnement) ont décidé de se rapprocher afin de proposer une certification SSE unique. *Plus d'informations sur le site www.mase-asso.fr*

Le Conseil d'Administration de MASE a validé le principe de fournir un outil de veille réglementaire à l'ensemble des adhérents, avec pour objectif de le contracter pour janvier 2018.

CAMPAGNE DE COMMUNICATION 2017 :

Risques psychosociaux

Voir témoignage sur le sujet en page 3



POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ CONTACTER L'ADMINISTRATION MASE ATLANTIQUE

Rose BELLIOT : 06 38 64 15 41 et Laurence CHESNEAU : 07 70 07 75 58
EDF UP Cordemais - BP 13 - 44360 CORDEMAIS
Tél. : 02 40 44 46 31 - Mail : mase-atlantique@orange.fr

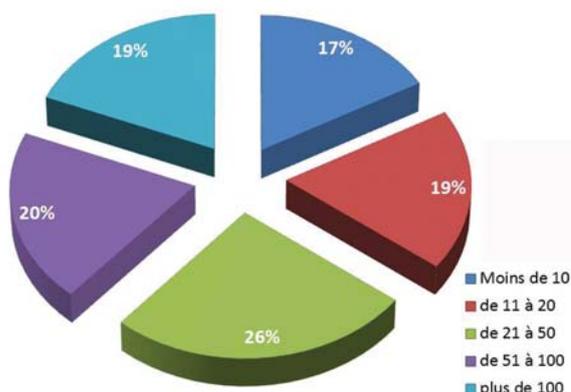
QUELQUES CHIFFRES NATIONAUX

Au 31 mars 2017 :

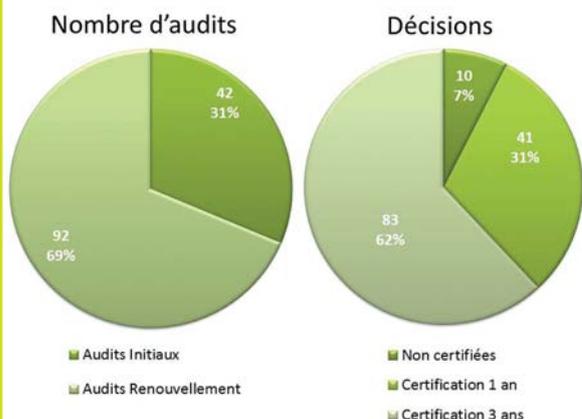
4860 adhérents dont
3620 Entreprises Certifiées,
1015 Entreprises Certifiées et
225 Entreprises Utilisatrices ;
Plus de 1700 audits réalisés sur 12 mois

CHIFFRES MASE ATLANTIQUE

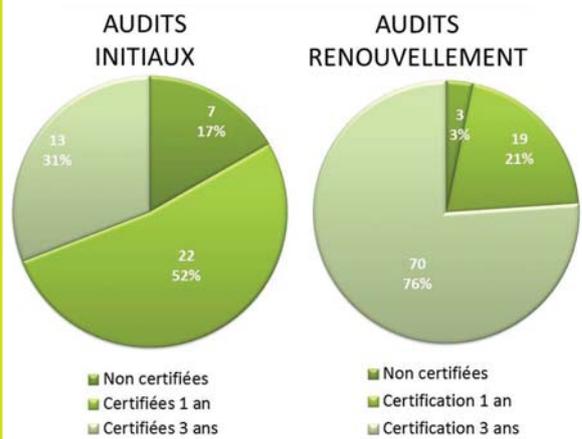
RÉPARTITION DES ENTREPRISES INTERVENANTES MASE ATLANTIQUE SELON L'EFFECTIF - AVRIL 2017



NOMBRE DE RESTITUTIONS ET LES DÉCISIONS COPIL ANNÉE 2016



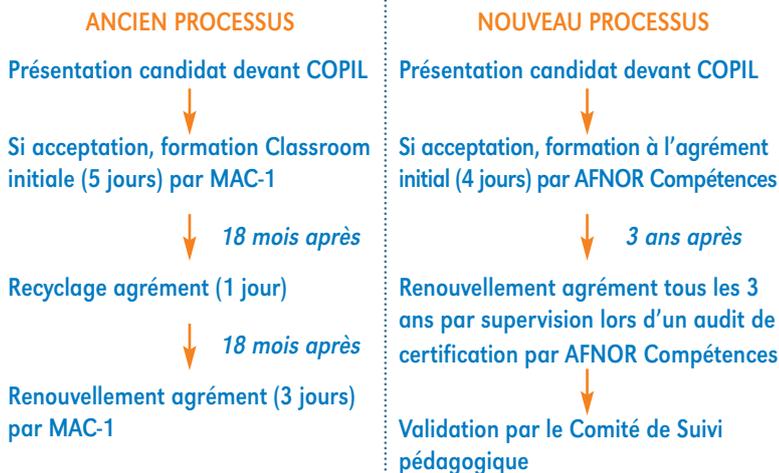
NOMBRE DE RESTITUTIONS PAR CATÉGORIE D'AUDITS ANNÉE 2016



PRÉSENTATION DU NOUVEAU PROCESSUS D'AGRÉMENT DES AUDITEURS

Pour information, lors de votre audit de certification l'auditeur est susceptible d'être supervisé dans le cadre de son processus de renouvellement d'agrément, durant l'audit ainsi que pendant la restitution devant le Comité de Pilotage.

AGRÉMENT DES AUDITEURS



BILAN DES ANIMATIONS 2016

PARTICIPATION À 2 SALONS :

Industrie et Sous Traitance à Nantes, du 15 au 17 mars 2016 et Preventica Rennes du 4 au 6 octobre 2016.

1 CONFÉRENCE : Document unique, 15 ans après, quelles évolutions ? Le 10 juin 2016.

1 MATINALE SÉCURITÉ : Vigilance partagée. Présentation de 3 initiatives.

VILLAGE MASE DES BONNES PRATIQUES pour les 10 ans de MASE ATLANTIQUE, avec 25 stands lors de l'Assemblée Générale du 21 avril 2016.

1 PARTAGE D'EXPÉRIENCES sur les remontées des situations dangereuses et les bonnes pratiques, le 30 novembre 2016.

LANCEMENT DU MASE CLUB : 38 entreprises. Ce groupe de travail est basé sur une notion d'entraide mutuelle et chaque entreprise s'engage à mettre à disposition une personne, demander au moins 1 audit par an et réaliser au moins un audit par an.

PERSPECTIVES 2017

2 CONFÉRENCES « Rôle et mission du Coordinateur SPS » et « la prévention et performance ».

CAMPAGNE MASE sur le thème des risques psychosociaux.

1 PARTAGE D'EXPÉRIENCE sur le thème des travaux en hauteur.

FINALE DU MASE AWARDS



MASE ATLANTIQUE a lancé en novembre 2016, le MASE AWARDS, un challenge des bonnes pratiques ouvert à tous nos adhérents. L'objectif est de présenter la meilleure initiative Sécurité, Santé, Environnement mise en œuvre dans votre entreprise afin de valoriser les initiatives innovantes, de dynamiser la vie de l'association et de favoriser les retours d'expérience.

Les 4 sociétés finalistes sont venues présenter leurs bonnes pratiques devant les 160 participants de l'Assemblée Générale, qui ont élu à l'aide de boîtiers électroniques le vainqueur des MASE AWARDS.

LA SOCIÉTÉ OMEGA ATLANTIQUE,
pour sa bonne pratique «Fabrication d'un portant à coffret»
a remporté le **MASE AWARDS 2017.**
Bravo à tous les finalistes.



Une plaquette de l'ensemble des dossiers reçus est disponible sur notre site internet.



LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX : TÉMOIGNAGE DE PHILIPPE BREUILLE

Médecin du Travail
Service Médical du Grand Port Maritime de Nantes/Saint Nazaire.



Un ouvrier de 40 ans sur un site technique, travaille dans la maintenance. Il a identifié un besoin de formation mais cela fait 6 ans que cette demande est reportée. Il se sent exclu, incompris et pense que l'on veut le faire partir. Il n'en dort plus et se sent dépressif.

Cette situation est typique d'un risque psychosocial (RPS). Elle pose la question de la souffrance au travail. 20% des salariés en Europe et en France exprime un ressenti similaire.

Les RPS sont admis comme étant un déséquilibre entre la perception qu'une personne a de son environnement de travail (poste de travail, son contenu, relations interprofessionnelles) et des ressources dont elle dispose pour y faire face ainsi que des satisfactions qu'elle en retire.

Ce déséquilibre engendre un stress qui peut porter atteinte à l'intégrité physique de la personne ainsi qu'à sa santé mentale.

Les RPS sont considérés comme un risque au travail. L'employeur doit en faire l'évaluation et élaborer un plan de prévention inscrit au Document Unique de Prévention.

Au sein du Grand Port Maritime de Nantes-St Nazaire, un groupe de travail a été constitué dès 2010 piloté tout d'abord par le service sécurité puis par le service médico-social. L'évaluation s'est appuyée sur cinq points : indicateurs RH (absentéisme, arrêt de travail, accident et maladie professionnels, etc...), état de santé de l'ensemble des travailleurs (TMS, pathologie cardiovasculaire et métabolique), remontées de situations lors des entretiens médico-sociaux et enquête auprès des salariés à l'aide d'un questionnaire anonyme normalisé de type balance effort/récompense (Questionnaire de Siegrist).

Les problématiques identifiées (autonomie au travail, marge de manœuvre, difficultés de communication, stratégie d'entreprise) ont permis de bâtir un plan d'action comportant plusieurs volets (Information, formation connaissance des RPS et prise en charge des situations, amélioration des conditions de travail). Un Comité de suivi de situations particulières a été créé, chargé de mettre en œuvre et de suivre des actions individuelles ou collectives.

Progressivement, il est apparu que la prise en compte des RPS n'était pas suffisante en elle-même et qu'elle devait s'intégrer dans une action plus large de "Bien-être au travail". Une démarche de qualité de vie au travail (QVT) est entreprise dès 2015. Un plan d'action Qualité de vie au travail (QVT) 2016/2020 a été élaboré par des groupes de travail en collaboration avec le CHSCT et les DP selon plusieurs axes :

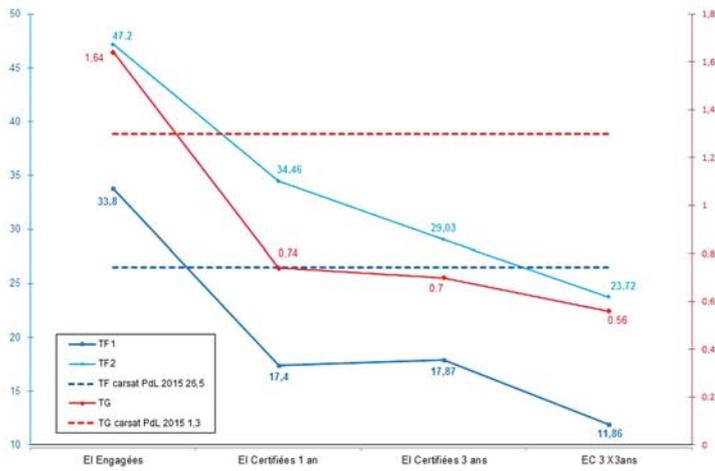
- Faire évoluer l'environnement de travail et d'emploi (ergonomie, organisation, évaluation de certains risques, ...),
- Améliorer le contenu du travail (autonomie, charge, évolution,...)
- Améliorer l'expression des salariés sur leur travail,
- Former en matière de qualité de vie au travail.

Les actions phares de 2017 sont la diffusion des guides de bonnes pratiques d'utilisation des systèmes de communication, l'aménagement de lieux de détente, la mise en place d'une intervention lors de la semaine QVT (du 9 au 13 octobre).

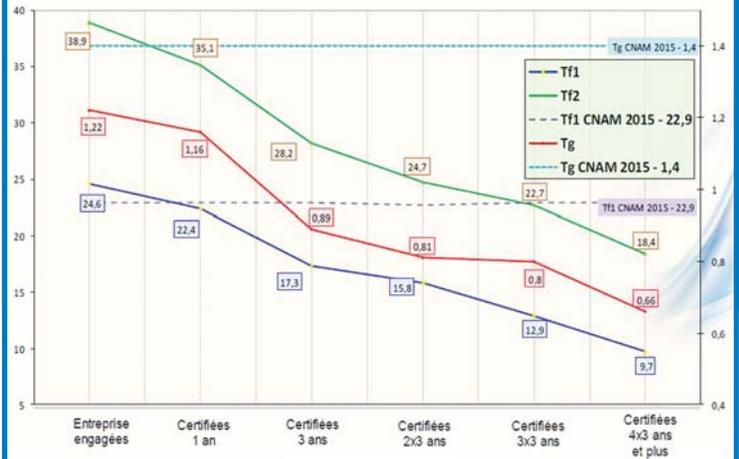
POUR PLUS D'INFORMATIONS, QUELQUES RÉFÉRENCES :

- Site de l'INRS : <http://www.inrs.fr/risques/psychosociaux/ce-qu-il-faut-retenir.html>
- Site de l'ANACT : <https://www.anact.fr/10-questions-sur-la-qualite-de-vie-au-travail>

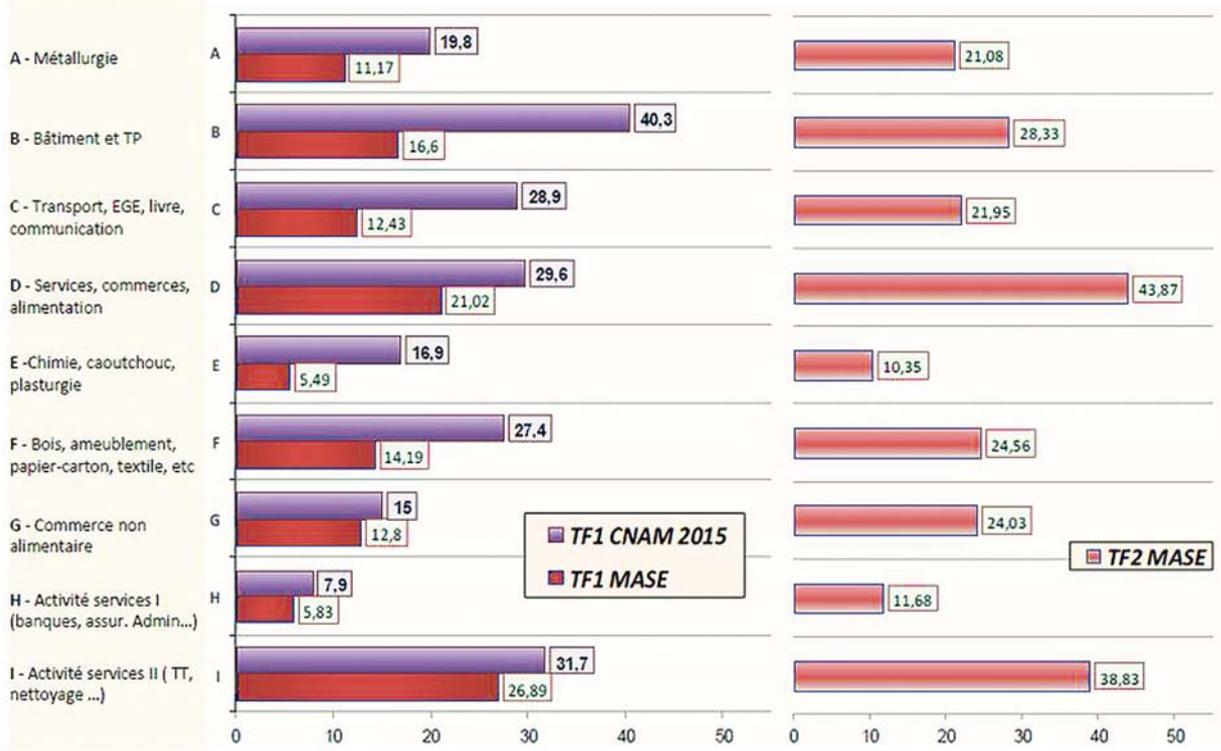
Indicateurs MASE ATLANTIQUE selon l'ancienneté dans la démarche



Indicateurs MASE NATIONAL selon l'ancienneté dans la démarche



TF1 et TF2 MASE NATIONAL par activités des Entreprises Intervenant - Comparaison par rapport



Nous vous rappelons que le suivi semestriel est une exigence du référentiel système commun MASE/UIC. Il est indispensable que chaque entreprise adhérente complète le ou les tableau(x) des indicateurs dans les délais. La non transmission du suivi semestriel peut entraîner le retrait de la certification. La qualité du suivi semestriel est prise en compte par les membres du Comité de Pilotage lors des restitutions de certification. A la clôture du suivi semestriel, une analyse des résultats est faite et permet d'alerter les entreprises selon les réponses apportées.

À NOTER !

Dates de saisie du prochain suivi de décembre :
du 11 Juillet 2017
au 15 septembre 2017.

Rédactrice en chef : Rose BELLIOU (MASE Atlantique),
Directeur de la publication : Brice CHEVRIER
Comité de rédaction : Philippe BREUILLE, Laurence CHESNEAU, Patrick GUÉRARD
Conception : C. Le Tourneur 02 32 49 34 84. Photos : Ingram - Mase Atlantique

